

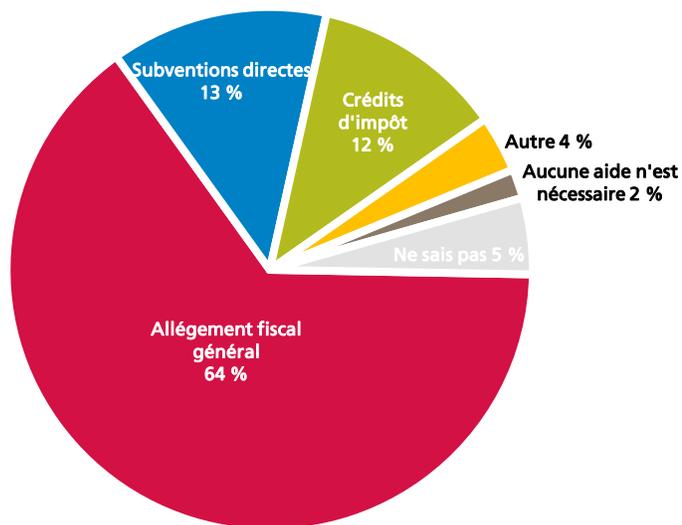
1. Contexte : Dans son plus récent budget, le gouvernement du Québec a annoncé qu'à partir du 1^{er} janvier 2017, les entreprises de trois employés ou moins qui n'opèrent pas dans le secteur primaire (agriculture, forêt, pêche, mines, etc.) ou manufacturier n'auraient plus accès au taux PME de 8 % et verraient leur taux d'imposition passer à 11,8 %.

Quel serait l'impact sur votre entreprise si le taux d'imposition sur la première tranche de 500 000 \$ de revenus imposables passait de 8 % (actuellement) à 11,8 %?



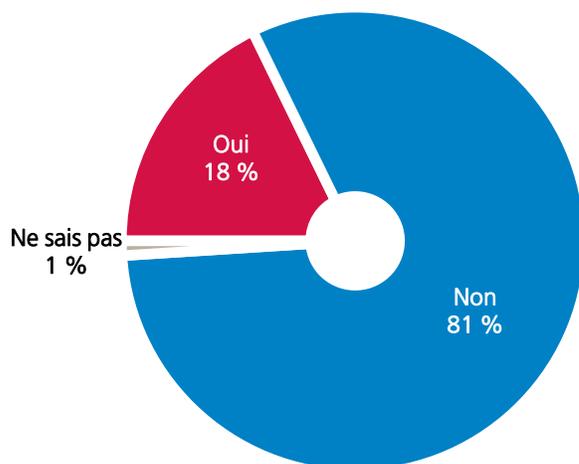
Source : FCEI, Sondage sur la taxation au Québec, 4 au 26 juin 2015, 284 répondants, marge d'erreur de 5,8 %, 19 fois sur 20.

2. Quelle forme d'aide gouvernementale est, selon vous, la plus efficace pour les entreprises?



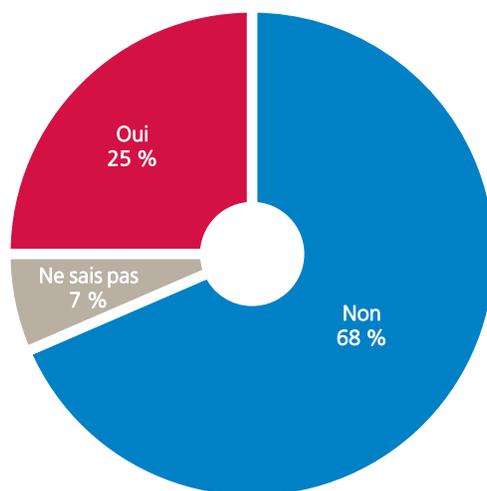
Source : FCEI, Sondage sur la taxation au Québec, 4 au 26 juin 2015, 833 répondants, marge d'erreur de 3,4 %, 19 fois sur 20.

3. Au cours des cinq dernières années, avez-vous reçu une subvention ou un prêt garanti de la part du gouvernement du Québec ou de l'un de ses organismes?



Source : FCEI, Sondage budget 2016 et RH au Québec, 11 au 26 janvier 2016, 788 répondants, marge d'erreur de 3,5 %, 19 fois sur 20.

4. Au cours des cinq dernières années, votre entreprise a-t-elle profité d'un crédit d'impôt du gouvernement du Québec?



Source : FCEI, Sondage sur la taxation au Québec, 4 au 26 juin 2015, 831 répondants, marge d'erreur de 3,4 %, 19 fois sur 20.